

2025-2026

*Lettre
de la
rentrée*



Le
BOUCHAGE



L'ÉCOLE, LES ÉLÈVES, L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE ET LES CLASSES

L'école Anna Bordel accueillera 57 élèves à la rentrée scolaire 2025.

École Anna Bordel

60 route des Corbassières

38510 Le Bouchage

Tél : 04 74 80 28 40

E-mail : ce.0380207u@ac-grenoble.fr



Rentrée 2022 : 53 élèves

Rentrée 2023 : 49 élèves

Rentrée 2024 : 52 élèves



Vanessa Guinet

Classe de PS-MS-GS 24 élèves Vanessa Guinet

Assistée de Véronique Liberge ATSEM



Nathalie Siméon

Classe de CP-CE1-CE2 15 élèves Nathalie Siméon

Nathalie Siméon exerce des missions de formation au sein de la circonscription. Par conséquent, elle est remplacée tous les vendredis par Françoise Chardon ainsi qu'un jeudi sur trois.

Classe de CM1-CM2 18 élèves Elodie Wozniak

Elodie Wozniak assure également les missions de directrice.

Elle sera déchargée 12 jours dans l'année par Isabelle Goeau.



Elodie Wozniak

Directrice

LES HORAIRES DE L'ÉCOLE ET LE CALENDRIER SCOLAIRE DE LA ZONE A

Horaires de 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h30

Pour les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, l'accueil se fera dans la cour de l'école élémentaire par les enseignantes de 8h35 à 8h45 et de 13h20 à 13h30.

Pour les élèves de PS, MS, GS l'accueil se fera dans la classe de l'école maternelle 8h35 à 8h45 et de 13h20 à 13h30.

LA BLAGUE

Le maître demande :
— Combien font trois et trois ?

4

— Match nul, monsieur !



Calendrier scolaire de la Zone A



✿ Rentrée des élèves : lundi 1 septembre 2025

✿ Vacances de Toussaint : fin des cours le vendredi 17 octobre 2025.

Reprise des cours le lundi 3 novembre 2025.

✿ Vacances de Noël : fin des cours le vendredi 19 décembre 2025.

Reprise des cours le lundi 5 janvier 2026.

✿ Vacances d'hiver : fin des cours le vendredi 6 février 2026.

Reprise des cours le lundi 23 février 2026.

✿ Vacances de printemps : fin des cours le vendredi 3 avril 2026.

Reprise des cours le lundi 20 avril 2026.

✿ Vacances d'été : fin des cours le vendredi 3 juillet 2026.



Informations complémentaires

✿ Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

✿ Le lundi de Pentecôte est un jour sans école dit « de solidarité ».

✿ Les classes vaqueront le vendredi 15 mai 2026 (pont de l'Ascension).

LE PERSONNEL COMMUNAL

Trois agents communaux en charge de l'enfance

Ludivine Barret et Mélina Luce, agents techniques sont chargées de la surveillance et de l'encadrement des élèves à la cantine et à la garderie, ainsi que de l'entretien des classes.

Véronique Liberge, ATSEM, assure les missions d'assistance de l'enseignante de maternelle pour la réception, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux élèves.



Ludivine Barret



Mélina Luce



Véronique Liberge

Un agent communal en charge de l'entretien technique des bâtiments scolaires

Patrice Jacquier assure l'entretien technique de tous les bâtiments scolaires afin que tout soit prêt pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions: installation des tableaux, mise en place du mobilier, entretien des cours d'école...



Patrice Jacquier



5

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES : LA GARDERIE, LA CANTINE ET L'AIDE AUX DEVOIRS

La garderie, la cantine et l'aide aux devoirs sont des services périscolaires que la Commune du Bouchage propose aux familles pour tous les enfants scolarisés à l'école.

Garderie

Ce service municipal est assuré dans le préfabriqué situé à l'arrière de l'école élémentaire. L'organisation des temps périscolaires constitue un enjeu éducatif important, complémentaire de celui de l'école. Au Bouchage, la garderie propose à vos enfants des activités ludiques et éducatives thématiques adaptées qui s'ajoutent à toutes les activités libres.



Pour que chaque enfant ait la possibilité de s'épanouir, tout en contribuant à la réussite de son parcours éducatif et à son intégration dans la société.

Inscription et réservation

Chaque famille doit s'inscrire aux services périscolaires via monespacefamille.fr directement sur son compte personnel.



Pendant les périodes scolaires, la garderie accueille vos enfants selon ces horaires:

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

☼ De 7h20 à 8h35

☼ À partir de 11h45 pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine et qui ne peuvent être récupérés à la sortie des cours

☼ De 16h30 à 18h00.



Les enfants doivent impérativement être récupérés à 18h00 au plus tard.

Afin de s'adapter davantage aux rythmes des parents, la municipalité a mis en place une facturation par tranche horaire qui correspond davantage aux besoins des familles. Chaque plage horaire de garderie est facturée 0.90 €.

Les plages horaires sont les suivantes :

Matin : 7h20/8h 8h/8h35

Midi : 11h45/12h15 12h50/13h20

Soir : 16h30/17h 17h/17h30 17h30/18h

Une plage horaire commencée est due.



Devant l'augmentation du nombre de retards de la part de certains parents, une pénalité est également mise en place à partir de cette année scolaire : **10€/retard/enfant**

Pour information, le personnel communal a encore des missions d'entretien des locaux à effectuer après la garderie et les retards de certains parents empêchent les agents de finir leur travail à l'heure.



Tarif cantine

Cantine : prix du repas : 4,05€
1,50€ pour les enfants avec PAI*

*Le projet d'accueil individualisé (PAI) est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie des élèves ayant une allergie alimentaire ou autre, une maladie chronique comme l'asthme ou le diabète, ou encore des troubles psychiques évoluant sur une longue période.

Le paiement des factures

La facture vous sera adressée UNIQUEMENT par mail.

Le paiement des factures s'effectue dès réception de la facture :

- Par carte bancaire en vous connectant sur payfip.budget.gouv.fr avec votre identifiant collectivité et votre numéro de facture.

- En espèce ou par carte bancaire au Bar-Tabac « K2F »

45 place St Symphorien 38510 Morestel (rond-point du haut) ou autre partenaire agréé avec votre facture.



Attention !

Le non-paiement des factures entraîne la suspension de votre espace famille et vous ne pouvez plus réserver tant que votre situation n'a pas été régularisée.



La Cantine

Le restaurant scolaire est, pour l'enfant, un temps pour se nourrir mais aussi un moment de convivialité et de détente dans le respect du personnel, de ses camarades, ainsi que du matériel et des installations. Un permis à point est en place afin de permettre à tout le monde de passer un bon moment.



La cantine c'est super !!!!

On mange avec ses copains, on discute, on découvre de nouvelles saveurs, on reprend des forces avant de retourner à l'école.

Mais pour que le repas et la pause soient agréables pour tout le monde, tu dois comme tes copains respecter certaines règles ! Dès la rentrée scolaire de septembre, c'est comme les adultes avec le permis de conduire, tu dois respecter tes engagements sinon tu perds des points.



L'aide aux devoirs

Ce service communal gratuit, mis en place par la municipalité, est destiné aux élèves du CP au CM2 inscrits à la garderie communale afin de leur permettre de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé leur permettant de mieux assimiler et de mieux comprendre leurs leçons.

La municipalité propose aux familles trois jours d'aide aux devoirs pour leur enfant. **Elle se déroule les lundis, mardis et jeudis de 16h45 à 17h45** sous la responsabilité de Véronique Liberge, ATSEM. Les inscriptions se font directement auprès de Ludivine Barret après une inscription en garderie via monespacefamille.fr. Cette année, l'aide aux devoirs débutera après les vacances d'automne.



LE RESTAURANT SCOLAIRE ET LE TRAITEUR



Le restaurant scolaire a été particulièrement apprécié par les enfants et le personnel communal tout au long de l'année. Il est à la fois fonctionnel pour les agents et confortable et agréable pour les enfants. Pour la confection des repas, la municipalité fait appel à la société Guillaud traiteur de la Côte-Saint-André (Isère).



«Guillaud Traiteur est une entreprise familiale à taille humaine spécialisée dans la restauration collective depuis plus de 30 ans. Vous trouverez dans notre marmite tous les ingrédients locaux nécessaires pour la confection d'un repas traditionnel, de qualité et écoresponsable. Les produits frais de nos producteurs locaux sont cuisinés et les recettes ainsi que les grammages sont adaptés en fonction des convives. Notre diététicienne équilibre les menus. Nous proposons également des animations éducatives ou ludiques autour de l'alimentation. »

Guillaud Traiteur



LE CONSEIL D'ÉCOLE ET LES REPRÉSENTANTS DE PARENTS ÉLUS

Le Conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent l'élection des représentants des parents d'élèves pour prendre les décisions qui concernent la vie de l'école, voter le règlement intérieur et adopter le projet d'école.

Il est composé :

- ✿ Du directeur de l'école qui le préside
- ✿ De l'ensemble des maîtres affectés à l'école
- ✿ Du Maire
- ✿ D'un conseiller municipal ou d'un adjoint
- ✿ Des représentants élus des parents d'élèves
- ✿ Du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles. (DDEN).



10

Les comptes rendus des conseils d'école sont publiés sur le site internet de la commune du Bouchage : www.lebouchage.fr

Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Ils seront invités à élire, dans les semaines qui suivront la rentrée des classes, leurs représentants au conseil d'école.

Cette année l'élection des représentants des parents d'élèves devrait avoir lieu **le vendredi 10 octobre 2025.**

Le représentant de parents d'élèves :

- ✿ Joue un rôle de relais et de médiateur
- ✿ Donne son avis et émet des suggestions sur le fonctionnement de l'école.

LE BUDGET COMMUNAL DÉDIÉ À L'ÉDUCATION

La Commune est propriétaire des locaux scolaires et en assure toutes les réparations, l'équipement et le fonctionnement.

Elle procède également à l'acquisition et à l'entretien du mobilier scolaire. Le chauffage, l'éclairage des classes et la rémunération des personnels de service constituent également une dépense obligatoire à la charge des communes.

☑ Budget annuel consacré aux fournitures scolaires : 65€/élèves.

☑ Budget annuel consacré à la natation scolaire (transport des élèves et séances) : 2000 €

La municipalité se montre à l'écoute de l'équipe pédagogique afin d'identifier les besoins nécessaires à de bonne condition d'enseignement et d'accueil des élèves.



LA BLAGUE

Toto et Gogo jouent dans la cour de récréation. Soudain, Toto demande à Gogo :
– Quel est ton métier de rêve ?

– J'aimerais bien être pompier, dit Gogo.
– J'aimerais être Père Noël comme ça, je ne travaillerais qu'une fois par an, répond Toto.



11

LE SOU DES ÉCOLES

Le sou des Écoles du Bouchage est une association qui regroupe des parents d'élèves bénévoles. Ils donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements qui permettent de récolter des fonds qui seront directement profitables aux élèves de l'école Anna Bordel. Ces fonds subventionnent une partie des projets proposés par les enseignantes, les sorties, les abonnements, les intervenants extérieurs ou encore du matériel scolaire pour toutes les classes.

Cette année le sou des écoles a, par exemple, financé :

- ✿ La sortie au Parc des Oiseaux à Villars-les-Dombes pour les 3 classes.
- ✿ L'adhésion et les déplacements à la médiathèque de Morestel.
- ✿ Les repas des CM2 au collège de Morestel dans le cadre de la journée «Comme en 6ème».

Le bureau du sou des écoles vous donne rendez-vous à l'Assemblée Générale qui aura lieu en début d'année scolaire afin d'échanger sur leurs projets et leur fonctionnement. La date vous sera communiquée par le Sou des Écoles.

Alors, pour vos enfants, pour l'école, n'hésitez pas à venir à l'assemblée générale et rejoindre cette association pour les aider ponctuellement ou durablement. Toute aide, même minime, est la bienvenue.



AG Sou des Écoles



Membres Sou des Écoles



Parc des Oiseaux

LA BLAGUE

Un instituteur dit à un de ses élèves :
— Cela fait cinq fois que vous arrivez en retard cette semaine !

— Génial ! Ça veut dire qu'on est vendredi !

Président : Vanessa Machet
Trésorier : Amandine Cholat
Vice-trésorier : Agnès Merilli
Secrétaire : Audrey Cubito
Vice-secrétaire : Mélanie Davi

LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

L'école maternelle

Elle se situe dans un ancien presbytère. Elle se compose d'une classe, d'une salle de repos et du bureau de la directrice de l'école.

L'école élémentaire

Elle abrite une classe au rez-de-chaussée ainsi que la bibliothèque de l'école. La deuxième classe est à l'étage, à côté de la salle des maîtres. Les CP, CE1, CE2 seront scolarisés dans la classe à l'étage et les CM1, CM2, au rez-de-chaussée.

La garderie communale et la salle d'évolution

Le préfabriqué abrite la garderie communale ainsi qu'une salle d'évolution équipée de tapis de sol pour permettre la pratique de l'Education Physique et Sportive.

Elle est accessible en semaine pour les scolaires pour les différentes activités choisies par les enseignantes : gymnastique, musique, danse, théâtre ...



Classe maternelle



Classe élémentaire



Le jardin de la Cantine



Face aux épisodes de chaleur de plus en plus fréquents, l'école du Bouchage bénéficie d'une attention très particulière. La rénovation de l'école dans des bâtiments anciens réalisée, il y a quelques années, visait aussi l'amélioration de la performance énergétique avec d'importants travaux d'isolation et l'installation de stores. Les salles de classes élémentaires ont été climatisées pour garantir le confort des élèves et des personnels. L'école maternelle sera elle aussi climatisée prochainement.

À cela s'ajoute la renaturation de notre école par la création d'un jardin dans la cour de l'école maternelle mais aussi la création d'un jardin dans la cour du nouveau restaurant scolaire afin de lutter contre les îlots de chaleur. Les eaux de pluie sont récupérées dans une citerne qui permet d'arroser les plantes du jardin mais aussi les fleurs du domaine public. Des choix qui relèvent de la collectivité pour concilier les aspects patrimoniaux et énergétiques et qui concernent aussi d'autres bâtiments publics. Des éco-réhabilitations pour être bien à l'école et bien au Bouchage !



PARCOURS ÉDUCATIF, ARTISTIQUE ET CULTUREL DES ÉLÈVES

L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Le parcours d'éducation artistique et culturelle accompli par chaque élève se construit dès l'école primaire. Il conjugue l'ensemble des connaissances et des compétences que l'élève a acquises, des pratiques qu'il a expérimentées et des rencontres qu'il a faites dans les domaines des arts et de la culture. La municipalité et l'équipe pédagogique aident les élèves à se construire un parcours culturel à travers différentes actions et projets.

Médiathèque de Morestel

Au cours de l'année scolaire 2024/2025, l'école a bénéficié d'un partenariat avec la médiathèque de Morestel. Chaque classe a pu effectuer 3 sorties avec une intervention proposée par l'animatrice de la médiathèque. Ce partenariat est apprécié par les enseignantes et devrait être reconduit cette année. Son coût est de 50€ pour l'année et a été financé par le sou des écoles.

L'école du Bouchage dispose également dans ses locaux d'une bibliothèque d'école qui va être encore enrichie de nouveaux livres choisis par les maîtresses pour un montant total de 500€ voté au budget de la commune.



Musique à l'école et Faites des Arts



Cette année, les classes du Bouchage ont postulé auprès de la communauté de commune des Balcons du Dauphiné afin de bénéficier des différents parcours d'éducation artistique et culturel que sont « Faites des Arts » et « Musique à l'école ». À travers ces parcours, les élèves, accompagnés par des artistes ou des intervenants, sont amenés à pratiquer une discipline et à rencontrer des œuvres.

L'année dernière les 3 classes élémentaires du Bouchage ont pu bénéficier grâce au dispositif «Faites des Arts» de la venue de la micro-folie dans la salle des fêtes du village.

La Micro-folie

Les musées sont venus à vous et se sont installés au Bouchage du 17 au 22 mars 2024 grâce à la Micro-folie itinérante de Bouvesse-Quirieu. La Micro-Folie est un dispositif culturel de proximité porté par le ministère de la Culture. C'est un espace modulable offrant un accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux et internationaux grâce au Musée numérique.

Les élèves de l'école Anna Bordel ont bénéficié d'ateliers et d'animations autour des animaux dans l'art grâce à ce dispositif financé par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné. La Commune du Bouchage a souhaité ouvrir cette micro-folie plus largement et a proposé des animations en direction des habitants avec l'appui d'une médiatrice culturelle.



L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

À l'école maternelle, l'EPS est l'occasion de construire les actions motrices essentielles : se déplacer, assurer son équilibre et manipuler des objets, les projeter ou les recevoir.

À l'école élémentaire, trois heures par semaine d'Éducation Physique et Sportive visent au développement des capacités motrices des élèves qui apprennent à mieux connaître leur corps. L'EPS participe également à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées, elle éduque à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales, telles que le respect de règles, le respect de soi-même.



Les équipements mis à la disposition des élèves pour pratiquer l'EPS

- ✿ La salle d'évolution située dans le préfabriqué
- ✿ Le city-stade
- ✿ Le stade
- ✿ La cour de l'école
- ✿ La salle des fêtes

La piscine... c'est du CP au CM2

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école primaire Anna Bordel bénéficient tous, chaque année, d'un cycle natation de 10 séances à la piscine des Balcons du Dauphiné à Morestel ce qui permet à chacun de bien maîtriser le savoir nager.

Le coût des séances est entièrement pris en charge par la Commune du Bouchage qui assure également le financement du transport des élèves de cycle 3.

Le financement du transport des élèves de cycle 2 est pris en charge par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

En 2026, le coût des séances de natation sera de 1120€ et celui des transports de 500 €

Les élèves du Bouchage se rendront à la piscine le lundi et le jeudi du 17 mai au 30 juin 2026.

Les parents agréés à la piscine

Durant les séances de natation, les enfants sont encadrés par les enseignantes, les Maîtres-Nageurs Sauveteurs de la piscine et des parents agréés par l'Éducation Nationale. Ces parents, sous l'autorité de l'enseignant de la classe, participent à l'enseignement des activités aquatiques. La procédure d'agrément est départementale et commune à toutes les écoles et piscines du département de l'Isère.

Elle consiste en :

- ✿ Une vérification de l'honorabilité de l'intervenant.
- ✿ Un test physique dans une piscine.
- ✿ Une réunion d'information sur l'enseignement des activités aquatiques à l'école, le projet piscine ainsi qu'une formation à la sécurité et à l'utilisation du matériel.

Les enseignantes de l'école du Bouchage recherchent des parents qui accepteraient de passer leur agrément pour encadrer les élèves lors des séances de natation. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter directement l'enseignante de votre enfant.



Les parents accompagnateurs à la piscine

Pour les personnes qui participent à l'accompagnement lors du transport ou à l'encadrement des vestiaires, l'agrément n'est pas nécessaire. Ceux-là sont autorisés par la Direction d'école et placés sous sa responsabilité

LA BLAGUE

— Les enfants, qui peut me dire ce que signifie le terme « laïque » ?

— C'est quand on met un pouce bleu sur Facebook.



LA BLAGUE

La petite Mathilde demande au chauffeur de bus scolaire :
— Pourriez-vous rouler à 45 kilomètres-heure pendant 3 kilomètres, puis à 60 pendant 2 kilomètres et me dire combien de temps on a mis
C'est pour un devoir de maths.



LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

La sécurité routière...

Pour la sécurité de nos enfants, pour la sécurité de tous.

Régulièrement, les représentants de parents élus pointent du doigt le comportement dangereux et inapproprié de certains parents d'élèves lors du stationnement des véhicules aux heures d'entrée et de sortie des élèves : stationnement anarchique sur le passage piéton, le long de la route, vers le Monument aux Morts...

La municipalité reste vigilante sur ces points de sécurité et condamne ce manque de civisme préjudiciable à la sécurité des enfants. Des emplacements de parking sont présents le long du stade et sur le parking situé devant la mairie.

Aussi, il est interdit de stationner :

- ✂ Le long de la route, d'un côté comme de l'autre
- ✂ Sur l'herbe à côté du city stade
- ✂ Sur le passage piéton
- ✂ Devant les barrières provisoires installées devant l'école dans le cadre du Plan Vigipirate
- ✂ Autour du Monument aux Morts



Le chemin qui mène à l'église, aux logements communaux et au restaurant scolaire doit rester dégagé.

Les entrées et sorties des élèves sont des moments délicats pour la sécurité de vos enfants. Ils peuvent devenir particulièrement dangereux si les règles de bonne conduite ne sont pas respectées de tous.

Une réflexion d'aménagement du centre village prenant en compte ces aspects de stationnement et de sécurité est en cours au sein du Conseil Municipal. Ces projets très coûteux seront réalisés en plusieurs phases et échelonnés sur plusieurs années afin de maintenir un budget communal équilibré.

LA BLAGUE

La maîtresse demande aux enfants ce qu'ils voudraient être.
— Je voudrais être une rivière, déclare Jonathan.



18

- Et pourquoi cela ?
- Parce qu'elle peut suivre son cours sans quitter son lit !



LES FOURNITURES SCOLAIRES

PS

- 1 boîte de mouchoirs
- 1 porte-vues de 60 vues
- 1 paire de chaussons qui restera à l'école (pour les jours de pluie)
- Pour la sieste :
Le nécessaire pour dormir : doudou, sucette, oreiller, couverture indispensable (type polaire)
- vêtements de rechange (deux tenues qui restent à l'école)
- 1 sac de congélation (taille moyenne)

MS

- 1 boîte de mouchoirs
- 1 porte-vues de 60 vues
- 1 paire de chaussons qui restera à l'école (pour les jours de pluie).
- Pour la sieste
Le nécessaire pour dormir : doudou, sucette, oreiller, couverture indispensable (type polaire)
- vêtements de rechange (deux tenues qui restent à l'école)
- 1 sac de congélation (taille moyenne)

GS

- 1 boîte de mouchoirs
- 1 porte-vues de 60 vues (Possibilité de reprendre celui de l'an passé, vide)
- 1 paire de chaussons qui restera à l'école (pour les jours de pluie)

CM1 et CM2

- 1 boîte de mouchoirs
- 2 trousse qui reste à l'école
- 1 agenda
- 1 ardoise blanche
- 1 grand classeur (Possibilité de reprendre celui de l'an passé, vide)
- 4 feutres + chiffon pour l'ardoise
- 1 taille-crayons avec réservoir
- 1 paire de ciseaux
- 1 boîte de crayons de couleurs
- 1 boîte de feutres
- 5 bâtons de colle 21gr
- 2 gommes
- 1 règle rigide
- 1 compas/ 1 équerre
- 3 paquets de 3 recharges bleues pour stylo frixion
- 1 stylo frixion rouge (avec 1 recharge)
- 1 petite calculatrice (facultative)

CP-CE1-CE2

- 1 boîte de mouchoirs
- 2 trousse qui reste à l'école (une pour le matériel, une pour les feutres et les crayons de couleurs)
- 1 agenda
- 1 grand classeur
- 1 ardoise blanche
- 2 feutres + chiffon pour l'ardoise
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 paire de ciseaux
- 1 boîte de crayons de couleurs
- 1 boîte de feutres
- 3 bâtons de colle 21gr
- 1 stylo frixion bleu
- 2 paquets de 3 recharges bleues pour stylo frixion

Cette liste couvre les besoins de l'année en fournitures. Merci de marquer ces objets au prénom de l'enfant.

Ce matériel restera à l'école :

- ce qui sera utilisé tous les jours restera dans le casier ou dans la trousse (qui ne quittera pas l'école)
- ce qui sera utilisé occasionnellement (compas, classeur...) et le matériel de rechange (feutre à ardoise, colle...) sera stocké dans la classe et donné seulement quand nécessaire.

Merci de prévoir également du plastique pour couvrir les livres fournis par l'école.



19

LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

Chaque année a lieu en octobre les élections du Conseil Municipal Enfant. Ce conseil est composé de 8 enfants élus par les classes élémentaires de l'école de notre village.

Cette année, **Janellya Babolat, Sacha Bouvard, Malone Ghiselli, Honorine Guillard Yvrard, Léandre Guillard Yvrard, Djoy Herbevin, Nathaël Kocet et Jules Michaud** ont reçu leur écharpe tricolore et représentaient les enfants de la commune. Ils ont pu mener à bien plusieurs projets au sein de notre village. Ils ont d'abord souhaité mettre en place au sein de la commune une boîte à livres.



Le concept est simple : chacun peut prendre un livre dans la boîte à livres et en déposer un autre en échange. C'est un échange gratuit et généreux où les histoires voyagent d'une main à l'autre, créant ainsi une communauté de lecteurs passionnés.



Ensuite, les jeunes élus ont souhaité participer au nettoyage de la commune lors de la matinée Nettoyage de printemps. Enfin, une demande a été faite auprès de Mme le Maire pour rajouter un banc dans le square de jeux.



L'élection au sein du CME implique également pour les enfants une participation active aux différentes commémorations nationales: 11 novembre, 19 mars et 8 mai. Plus largement, la participation des écoliers, des collégiens et des lycéens aux commémorations nationales fait déjà partie intégrante des opérations mises en œuvre au sein du système scolaire.



À la rentrée 2025, de nouvelles élections auront lieu pour renouveler l'ensemble du Conseil Municipal des Enfants. Les enfants de CM1 et CM2 qui souhaiteraient faire partie de cette nouvelle équipe en 2025/2026 peuvent déjà réfléchir aux idées de projets qu'ils souhaiteraient porter au sein de notre village. Les projets peuvent toucher tous les domaines : l'environnement, la solidarité, la citoyenneté, la santé, les loisirs, l'alimentation...

Être élu au sein du CME est une manière d'aborder la vie d'un conseil municipal en prenant en compte différents aspects et compétences :

- ✂ Être à l'écoute des autres/respecter la parole des autres
- ✂ Réfléchir ensemble
- ✂ Cœuvrer pour le bien collectif et non individuel
- ✂ Adapter ses projets au budget disponible

LA BLAGUE

Toto dit à son père :
- Papa, je suis prêt à parier que tu n'es pas capable d'écrire les yeux fermés !

- Bien sûr que si, je suis capable de le faire !
- Alors, ferme les yeux et signe-moi mon carnet de notes, pour voir !

22

LES ASSISTANTES MATERNELLES SUR LA COMMUNE

Madame Claudine GAGNEUX
110 route des Corbassières
38510 Le Bouchage
Tél. 06 83 44 55 69

Madame Emeline VINCENT
335 route du Rafour
38510 Le Bouchage
Tél. 06 13 52 26 84

Madame Alicia MAXIMIN
425 route des Andréas
38510 le bouchage
Tél. 06 40 06 22 69



23

LE MOT DE LA NOUVELLE DIRECTRICE D'ÉCOLE

Elodie Wozniak est directrice
de l'école primaire Anna Bordel

Chers élèves, chers parents,

Après plusieurs semaines de congés bien mérités, vous allez retrouver très bientôt le chemin de l'école. Je vous souhaite à tous et à toutes une très bonne année scolaire 2025/2026 !

J'ai le plaisir de continuer la direction de l'école du Bouchage cette année et pour les années à venir.

Une nouvelle année, de nouveaux élèves et quelques petits changements...

Effectivement, Vanessa Guinet sera l'enseignante des élèves de maternelle (PS-MS-GS) et Nathalie Siméon aura les élèves de cycle 2 (CP-CE1-CE2). Quant à moi, je garderai la classe des CM1-CM2.

La rentrée scolaire est l'occasion de partager une ambition commune et de construire ensemble des projets pour l'année.

De nombreuses activités et sorties culturelles (médiathèque, musique, prix littéraire, cinéma) auront lieu cette année afin de permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire.

Plusieurs cycles d'activités sportives (tennis, natation, olympiades) seront mis en place pour participer au développement cognitif et physique de l'enfant tout en favorisant l'apprentissage des règles sociales et des valeurs éducatives.

Et voilà l'année 2025/2026 qui démarre !

**Je souhaite que chacun trouve sa place dans notre école
et puisse progresser scolairement et humainement.**

Bonne rentrée à tous !

Elodie WOZNIAK - Directrice

